

séminaire du
laboratoire d'analyses socio-anthropologiques du contemporain

Séance du vendredi 25 mars 2011, 17h00
Bâtiment T – salle T 237 (2^e étage)

**Approches socio-anthropologiques des cosmopolitismes :
Croisement des populations et interactions culturelles**

par **Gilles VERPRAET** (1)

La vision cosmopolitique correspond à une vision éthique et morale (l'éthique de l'étranger, l'éthique du rapport à l'étranger). Le cosmopolitisme peut se réaliser dans les villes, i.e. la ville cosmopolite. Il suppose de stabiliser des valeurs hégémoniques, tel le cosmopolitisme britannique issu de l'ère victorienne. Qu'en est-il des dimensions pratiques et anthropologiques des cosmopolitismes ?

A/ Les répertoires du cosmopolitisme

La notion de cosmopolitisme réfère à différents répertoires, basés sur la mobilité des populations dans une circulation élargie des personnes et des biens, tel que le cosmopolitisme moral énoncé par Kant, tel que le cosmopolitisme politique (Tassin, 2000), le cosmopolitisme urbain (Sandercock, 1998). Ce répertoire ouvert et élargi tend à recouvrir les répertoires du multiculturalisme sur de nombreuses villes et de nombreux Etats.

Dans chaque ville et dans chaque Etat peuvent être précisés les arguments concrets et les arguments urbains du cosmopolitisme, (politique, territorial, espace public). Les contributions historiques, des établissements humains, des espaces résidentiels du multiculturalisme précisent en longue

1. Chercheur CNRS (CR1) – Soφapol - Lasco.

durée ces arguments. Il convient de préciser les relations nouvelles qui se nouent entre le cosmopolitisme local (Multiculturalisme, intégration urbaine, Etat local) et les définitions divergentes du cosmopolitisme global (mobilité, égalité des droits, intégration républicaine et nouveau pluralisme politique).

Le cosmopolitisme urbain présente plusieurs courants. Il tente d'articuler les problèmes de frontières, de passage et de flux. L'idée de cosmopolitisme urbain implique plusieurs approches des villes mises en relation avec les mobilités propres au cosmopolitisme développées entre les frontières, les points de passage et les flux (Urry, 1999). La première approche de l'ethnographie urbaine insiste sur les frontières urbaines et culturelles entre les groupes sociaux, sur le rôle spécifique de transition des espaces publics. Dans cette approche la culture cosmopolite s'imbrique avec les cultures locales (Hannerz, 1990). Pour Hannerz, *« le cosmopolitisme est défini comme la personne qui a la compétence, la patience et la tolérance pour vivre à l'intérieur et pour comprendre les autres cultures »*.

Une seconde approche concerne la circulation des gens entre les lieux, sur les différentes mobilités générées par les processus propres à la globalisation, tels que les diasporas, la circulation des élites, les groupes clefs dans les différents trafics (transborders, drogues). Les métissages identitaires et les marginalités peuvent se développer entre les espaces et les normes incorporées (Tarrus, 2000). Elle se concentre sur les situations migratoires, sur les arrangements soutenant l'hospitalité des migrants, sur les dispositifs d'accueil.

Une troisième approche du cosmopolitisme urbain cherche à examiner les conséquences du cosmopolitisme pour les différents groupes sociaux. Quelles sont les conséquences pour les groupes non cosmopolites ? Le principal objectif de cette recherche est d'examiner spécifiquement les attitudes et les pratiques du cosmopolitisme ordinaire : *« Par implication, les classes moyennes sont souvent tenus comme cosmopolites dans leurs attitudes et dans leur engagement, dans leur différence, précisément parce qu'elles sont plus mobiles et succombent moins aux attitudes immobiles des classes non cosmopolites »* (Binnie et al., 2006 : 7). Le cosmopolitisme urbain devrait correspondre à un droit effectif : l'accès à l'espace, l'accès au centre et à l'espace public.

Dans cette approche contextuelle, il s'agit d'examiner les processus de frontières, la formation de territoires identitaires spécifiques dans la ville, la constitution d'espaces de passage d'espaces transitionnels et d'enclaves. Il s'agit de préciser les relations entre la citoyenneté cosmopolite et la nature de l'Etat (Etat républicain / Etat multiculturel et pluraliste, Etat centralisé, Etat décentralisé).

Les cosmopolitismes culturels reposent sur les échanges culturels entre nations, entre individus. La relation à l'étranger occupe une place particulière dans cette accélération des échanges. La visée cosmopolite suppose une éthique de l'étranger ; l'appel à des lois internationales (Kant, Tassin). Ces cosmopolitismes culturels doivent être distingués des mentalités culturelles liées

à la globalisation, à la liberté de circuler. Nous insisterons sur les nouvelles relations entre cosmopolitisme et multiculturalisme. La dialectique entre cosmopolitisme et multiculturalisme travaille sur les fissures de l'Etat nation et les villes frontières, sur les relations entre l'intégration interne et l'intégration externe au sein d'une même formation sociale. Elle permet de lire les cosmopolitiques dans la ville.

Cette vision cosmopolitique correspond à une idée centrale de la sociologie, aux manières de se reconnaître ensemble, de partager des valeurs communes entre plusieurs pays et territoire (Mauss, Dumazedier)

Tassin rattache explicitement les définitions du cosmopolitisme au mode de formation des communautés politiques (selon Harendt) : *« C'est au sein de chaque espace public institué par des communautés politiques différentes que se déciderait la perspective cosmopolite, dans la manière dont cet espace fait accueil à l'étranger, dans la manière dont un monde peut se déployer à partir de lui, entre étrangers et dans la manière de reconnaître pour chacun d'entre eux, une même appartenance au monde, un même droit de se singulariser [...] Le monde commun est la communauté de ces singularités plurielles »* (Tassin, 2003 : 177).

Le cosmopolitisme politique et le cosmopolitisme global doivent articuler la formation du 'nous' (nation, culture) et les interdépendances sociétales, internationales. La question de l'étranger se place à l'articulation du cosmopolitisme et du national. Sheyla Benhabib souligne le passage de la communauté de conversation aux communautés d'interdépendance. Elle étudie les politiques multiculturelles et leurs fondements (sociaux, philosophiques) dans le passage de la redistribution à la reconnaissance. La démarche de Beck, étudie les stratégies cosmopolites pour soutenir la modernisation des institutions européennes (Beck, 2006). La question des frontières se place à l'articulation du cosmopolitisme (échange et circulation globale), du territoire et du national. Elle se développe dans les relations entre frontières sociales et frontières culturelles.

Le développement situé des cosmopolitismes requiert des conditions de l'Etat et de la citoyenneté. Il engage les modalités de l'échange urbain, de l'espace public (perméable, porosité sociale) et de l'accueil des migrants (permanents, provisoires). Ils introduisent une dialectique du multiculturalisme (situé) et du cosmopolitisme (global). Il en résulte différents traitements urbains qui peuvent être observés et décrits.

Le cosmopolitisme sociologique suppose un certain réalisme sur les modes de reconnaissance de l'étranger, sur la composition urbaine des populations (établissement résidentiel, modes d'échange entre populations), sur les formes de l'échange culturel avec ses conséquences sur la forme urbaine,

B / Terrains

Nous comparerons les formes potentielles du cosmopolitisme dans deux villes du monde musulman (Istanbul, Kuala Lumpur). Il s'agit de dresser les rapports entre droits à la ville et les relations cosmopolites en précisant la place des normes dans l'échange culturel urbain et dans l'échange cosmopolite, ie les différents cosmopolitismes. Pour la situation française, nous comparons le cosmopolitisme des villes capitales (Paris) et le cosmopolitisme des villes frontières (Strasbourg). Il s'agit aussi de reconnaître le type de sujets qui invoquent et acceptent le cosmopolitisme urbain (le touriste, le migrant, les classes moyennes).

Ensuite pourront être précisées les rôles des institutions urbaines pour préciser les rapports entre échange et résidence, entre reconnaissance et appartenance. La formation des Etats nationaux et leur mode de gestion des populations précise les compromis « légitimes » entre populations .Les rapports entre populations autochtones et populations allochtones se jouent dans un certain ordre social.

Les cosmopolitismes culturels et nationaux engagent les modes d'échange, de réciprocité d'ouverture des frontières. Les cosmopolitismes urbains engagent la ville dans les modes d'échange et de coopération.

Beck U (2006), *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Aubier

Binnie J, Holloway J, Millington S, Young C, (2006), *Cosmopolitan Urbanism*, Routledge,

Boudreault P et Dressler W (2011), *Aux confins de la nation, Pour une sociologie de la frontière*, L'Harmattan

Foucault M (2004), *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Seuil/Gallimard

Marcus G (1998), *Ethnography through thick and thin*, Princeton University Press

Urry J (1999) , *Sociology beyond societies*, Routledge

Tassin E (2003), *Pour un monde commun, Pour une cosmopolitique des conflits*, Seuil